

RCS : FORT DE FRANCE

Code greffe : 9721

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de FORT DE FRANCE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2015 B 01022

Numéro SIREN : 811 333 368

Nom ou dénomination : 102 SOUS

Ce dépôt a été enregistré le 05/03/2024 sous le numéro de dépôt 2250

102 SOUS
Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle
au capital de 1.000 €

Siège Social :
Résidence Plein Sud
3 Allée des Turquoises

97223 LE DIAMANT

R.C.S FORT DE FRANCE 811 333 368 00025

PROCES VERBAL
de l'Assemblée Générale Ordinaire
du 20 janvier 2018 à 11 h 00

DECISIONS DE L'ACTIONNAIRE UNIQUE

Je, soussignée, Sophie SILVESTRO, agissant en qualité de seul actionnaire de la Société "102 SOUS", après avoir établi le rapport de gestion correspondant, le tout conformément à la loi, prends les décisions concernant :

- La dissolution anticipée de la société et à sa liquidation amiable,
- La nomination du Liquidateur,
- La modification corrélative des statuts

PREMIERE DECISION

L'actionnaire unique décide de procéder à la dissolution anticipée de la société 102 SOUS SASU, et à sa liquidation amiable à compter du 30 septembre 2018. Elle décide que :

à l'rite de régularisation

- L'existence de la société se poursuivra jusqu'à la clôture de sa liquidation,
- La raison sociale de la société sera suivie de la mention "société en liquidation",
- L'adresse du siège social de la liquidation est fixé : Chez Mme SILVESTRO SOPHIE – ALLEE DES TURQUOISES – 7223 LE DIAMANT.

DEUXIEME DECISION

L'actionnaire unique décide de sa propre nomination aux fonctions de Liquidateur durant toute la période de dissolution puis de liquidation de la société.

S.

Est donc nommé liquidateur :

- Madame Sophie SCHNEIDER, épouse SILVESTRO, née le 19 février 1970 à RIS ORANGIS, de nationalité FRANCAISE, demeurant : ALLEE DES TURQUOISES – 97223 LE DIAMANT
- Madame Sophie SILVESTRO déclare qu'elle accepte les fonctions de liquidateur et qu'elle ne fait l'objet d'aucune décision lui interdisant de les exercer.

Sous réserve des prescriptions des Articles L237-1 à L237-13 du Code du Commerce, tous pouvoirs sont accordés au liquidateur afin qu'il exécute sa mission. Il est autorisé à poursuivre les affaires en cours uniquement pour les besoins de la liquidation.

Procès-verbal dressé le vingt janvier deux mille dix neuf à onze heures par l'associé unique.

Sophie SILVESTRO,

Signature précédée de la mention manuscrite "Bon pour acceptation des fonctions de liquidateur"

*Bon pour acceptation des fonctions
de liquidateur*



Enregistré à : SERVICE DE LA PUBLICITE FONCIERE ET DE
L'ENREGISTREMENT
FORT-DE-FRANCE
Le 13/05/2019 Dossier 2019 00018085, référence 9724P31 2019 A 02057
Enregistrement : 0 € Penalités : 0 €
Total liquidé : Zero Euro
Montant reçu : Zero Euro
Le Contrôleur principal des finances publiques

Angé-Marie CHARLES-DONATIEN
Contrôleur Principal
des Finances Publiques